

Le contrôle technique des pulvérisateurs

20 Novembre 2015



- Présentation
- Constat
- Déroulement du contrôle
- Anomalies rencontrées
- Points d'amélioration



Présentation

- Agrément depuis 2009
- Près de 11 000 contrôles technique réalisés
- Véhicule dédié et équipé, mobile avec 1 technicien formé
- Réseau d'environ 500 Partenaires
- Pas de vente de pièces détachées
- Logiciel spécifique de gestion



Après 7 ans de contrôle

- Beaucoup de réticences au Contrôle technique obligatoire (report de date en date ...)
- Estimation d'environ 100 000 pulvérisateurs non contrôlés
- Le non contrôle n'empêche pas
 - l'approvisionnement des produits phytos,
 - La réparation du pulvérisateur par les mécaniciens
 - Et n'a pas d'impact au niveau prime PAC (viticulture)
- Très bon renouvellement des appareils contrôlés 5 ans plus tôt.



Nos actions de sensibilisation

- Envoi d'un courrier aux personnes concernées
 - Conditions particulières à ceux qui anticipent
- Présence sur la plupart des salons
- Pas de vente de pièces ou/et de prestations
- Relance jusqu'à 3 fois pour les CVIS
- Complément gratuit par de l'information, de la formation et des réglages avec des essais



Déroulement d'un contrôle technique

- Définition d'un RDV
- Envoi d'une convocation avec préconisations
- Contrôle technique (environ 1h30)
- Rapport
- Sensibilisation local phyto, ZNT, entretien du pulvé, répartition, pression de travail, ...
- Remise de gants phyto nitrile



Les différentes étapes

- Tour de l'appareil avec le propriétaire (contrôle des éléments de sécurité, état du châssis, des rampes, ...)
- Identification de l'appareil (plaque identifiant)
- Contrôle des débits
- Contrôle des pressions
- Contrôle des éléments de régulation (vitesse, débitmètre, ...)
- Fiche diagnostic regroupant les mesures et les préconisations



Débit

- Le débit par ha est une chose, l'essentiel est la répartition de ce débit sur la/les surfaces traitées dans les meilleures conditions (grosseur des gouttelettes, vitesse d'application, hygrométrie, vent, ...)
- De nombreux échanges passionnants avec les Propriétaires (dose par ha, Optidose, ...). Test en saison sur l'exploitation.



Les anomalies constatées

- Buses non conforme
- Pression réelle de travail méconnue
- Des volumes d'eau mal répartis
- Des pressions de travail non judicieuses
- Des diffusions de produits mal orientées
- Un manque de protection de l'utilisateur



Points d'amélioration

- L'aspect pédagogique semble rompre la barrière normative
- Le réglage et son suivi durant 5 ans permet une relation accrue avec l'utilisateur
- La sensibilisation à l'intérêt du contrôle technique obligatoire est l'axe à préconiser
- Plus que les petites rampes, il faut réduire le nombre des appareils qui sont en irrégularité



- Pulvécenter vous remercie de votre attention.
» Olivier BONNEFOND

